

## L'ALTERNANCE SUFFIXALE DANS LA CONSTRUCTION DES NOMS DÉSAJECTIVAUX

Aurore KOEHL

ATILF – CNRS & Université de Lorraine

### RÉSUMÉ

*Cet article présente une étude des noms désadjectivaux suffixés en français et la base de données associée à cette étude, nommée MORDAN, qui enregistre 3983 couples (adjectif, nom) assortis d'informations formelles, sémantiques, historiques et morphopragmatiques. L'objectif est d'étudier les critères aboutissant aux différentes formes de noms désadjectivaux et les conditions d'alternance suffixale, en analysant le cotexte des doublets de noms construits sur une même base adjectivale (e.g. TENDRESSE / TENDRETÉ).*

### ABSTRACT

*This paper provides an examination of deadjectival nouns formed with suffixes in French and the associated database named MORDAN storing 3,983 (adjective, noun) pairs accompanied with formal, semantic, historical and morphopragmatical informations. My goal is to determine the factors influencing the creation and interpretation of deadjectival nouns in French. This study also investigates the rivalry between suffixes, analyzing contexts where doublets of nouns derived from the same adjective appear (e.g. TENDRESSE 'affection' / TENDRETÉ 'tenderness (e.g. of a meat)').*

### 1. INTRODUCTION<sup>1</sup>

La nominalisation des adjectifs peut se réaliser, en français, au moyen de différents suffixes (1). Ces suffixations font l'objet d'études détaillées, prises dans leur ensemble (Dubois 1962, Bécherel 1976, Martin 2012) ou bien individuellement (Temple 1996, Kerleroux 2008, Koehl 2009, 2010a, b, 2012a, i.a.).

---

<sup>1</sup> Je remercie les relecteurs anonymes pour leurs commentaires et leurs remarques pertinentes.

(1)	BLANCA <sub>A</sub>	>-eur	BLANCHEUR <sub>N</sub>
	TENDRE <sub>A</sub>	>-esse	TENDRESSE <sub>N</sub>
	BANAL <sub>A</sub>	>-ité	BANALITÉ <sub>N</sub>
	PROMPT <sub>A</sub>	>-itude	PROMPTITUDE <sub>N</sub>
	NIAIS <sub>A</sub>	>-erie	NIAISERIE <sub>N</sub>
	COUARD <sub>A</sub>	>-ise	COUARDISE <sub>N</sub>

Tous ces noms peuvent s'interpréter comme dénotant la « propriété de ce qui est Adj », ce qui conduit à se demander si le choix du suffixe nominalisateur est soumis à une distribution formelle et/ou sémantique. Pour répondre à cette question, je comparerai les propriétés formelles et sémantiques des types morphologiques auxquels appartiennent les noms de l'exemple (1). À l'issue de cette comparaison, il apparaîtra que les suffixations en jeu dans la nominalisation d'adjectifs ne sont pas distribuées. La suite de l'examen, portant sur les doublons, consistera alors à déterminer si les suffixations se trouvent en concurrence ou en simple alternance. L'objectif de cet article est donc de définir les paramètres qui motivent le choix du suffixe et l'influence qu'a le mode de formation sur l'interprétation des noms désadjectivaux. Cet article présente une partie des résultats obtenus dans ma thèse de doctorat (Koehl 2012b), une étude multi-paramétrée fouillée sur un grand nombre de données. Cette étude exploite des sources variées, ce qui est le meilleur moyen de rendre compte le plus fidèlement possible d'un état de langue.

J'emprunte le cadre théorique, descriptif et prescriptif de la morphologie lexématique (Fradin, 2003). Dans ce qui suit, les noms désadjectivaux suffixés sont notés sur le modèle *Asuf<sub>N</sub>* où (<sub>N</sub>) signale la catégorie du lexème construit, (<sub>A</sub>) la base adjectivale et (*suf*) l'exposant formel de la règle.

## 2. MÉTHODOLOGIE

L'étude que je présente se fonde sur 1634 noms désadjectivaux enregistrés dans le *Trésor de la langue française* (dorénavant noté TLF), 157 néologismes relevés dans *Le Monde*, 2145 nouvelles formes collectées en ligne. En tout, 3936 noms désadjectivaux suffixés ont été examinés, du point de vue de leurs propriétés **morphologiques** (e.g. base (non)suffixée), **morphophonologiques** (e.g. attaque devant le suffixe), **sémantiques** (e.g. interprétations de *Asuf<sub>N</sub>*), **historiques** (e.g. datation TLF de la première attestation) et sont accompagnés d'un **énoncé authentique** (c'est-à-dire produit par un locuteur / scripteur et non inventé) indispensable à l'interprétation des *Asuf<sub>N</sub>* néologiques relevés. Pour les formes recueillies dans *le Monde* et en ligne, le nombre d'apparitions (au moment de la collecte) est donné à titre indicatif, ce qui permet à l'utilisateur qui le souhaite de ne pas traiter les hapax par exemple. Le cas échéant, ces formes sont également annotées du point de vue énonciatif (jeu, rafale, rime, etc.), ce qui permet par exemple de traiter à part les créations ludiques. Le jeu, comme la dépréciation, sont étudiés pour établir s'ils relèvent d'une dimension morpho-

pragmatique de la règle morphologique. Selon Dressler et Merlini Barbaresi (1994, p. 55), la morphopragmatique fait partie de la pragmatique en tant que certaines règles produisent des effets pragmatiques tels que l'évaluation positive ou négative et ce de manière régulière. Pour ces auteurs, « une règle morphologique relève de la morphopragmatique si elle contient une variable pragmatique qui ne peut être supprimée de la description de la règle »<sup>2</sup>, (Dressler et Merlini Barbaresi, 1994, p. 55).

Ces informations constituent la base de données MORDAN, contenant 3983 noms, conçue dans le but de croiser ces critères et de relever les n-uplets, c'est-à-dire des ensembles ( $Asuf_N-1, \dots, Asuf_N-n$ ) partageant la même base (e.g. TENDRESSE / TENDRETÉ / TENDREUR). MORDAN est une ressource libre, interrogeable en ligne (<https://apps.atilf.fr/mordan>), téléchargeable et modifiable sous forme de tableur (<https://sites.google.com/site/koehlaurore/these>).

	-ité <sup>3</sup>	-eur	-esse	-ise	-erie	-itude
TLF	1266	42	38	43	198	47
<i>Le Monde</i>	120	0	0	0	16	21
La Toile	928	33	94	125	593	372

Tableau 1. – Nombre de  $Asuf_N$  examinés en fonction de la source et du suffixe

Dans ce qui suit, le terme de *base d'exemples* renvoie à l'ensemble des couples ( $A, Asuf_N$ ) réunis pour l'étude des nominalisations d'adjectifs. La récolte des formes nominales composant la base d'exemples a fait l'objet d'une réflexion préalable sur les sources. La première partie des données est issue du TLF. Les travaux de morphologie constructionnelle prennent depuis longtemps appui sur le lexique enregistré dans les dictionnaires, par commodité. Les données extraites du TLF permettent l'étude des registres de langue littéraire et standard. La deuxième partie des données provient du journal *le Monde* sur CD-Rom (années 1987, 1991, 1995, 1999). L'intérêt est de proposer des formes non-enregistrées dans le TLF mais attestées<sup>4</sup> dans un registre de langue soutenu et dont la création est relativement récente. La dernière partie des données est tirée de la Toile. Ce type de données constitue maintenant un élément presque courant dans les travaux de morphologie lexicale (cf. Hathout *et al.* 2009) mais fait néanmoins l'objet de

<sup>2</sup> « A morphological rule is relevant for morphopragmatics if it contains a pragmatic variable which cannot be suppressed in the description of its meaning ».

<sup>3</sup> La notation *-Ité* renvoie aux noms en *-té* et à deux sous-groupes des noms en *-ité* : les  $Aité_N$  à base non suffixée (notés  $A(\text{simple})ité_N$ , e.g. GRAVITÉ) et les  $Aité'_N$  dérivés d'adjectifs de la forme  $Na/Naire$  (notés  $NaLité_N$ , e.g. CONFIDENTIALITÉ).

<sup>4</sup> Dans ce travail, le terme *attesté* qualifie un énoncé authentique, qui a été relevé dans le journal *Le Monde* ou sur la Toile. L'utilisation de ce terme n'implique pas que l'énoncé a reçu une validation.

nombreuses critiques. On condamne notamment le manque de contrôle des documents constitutifs de la Toile (apparition et disparition de pages, manque d'informations concernant la situation de production des documents [auteur, date, etc.], manque de caractérisation des pages, etc.). Parmi les reproches récurrents, on trouve la non-représentativité de la Toile, c'est-à-dire sa nature illusoire comme reflet de la « langue générale ». À cela, Kilgariff et Grefenstette (2003, p. 340) répliquent qu'on ne sait pas définir avec précision ce qu'est la langue générale. De plus, la mauvaise qualité des énoncés qu'on trouve en ligne (écart par rapport à la norme écrite) est régulièrement tancée par les détracteurs des données issues d'Internet. C'est pourquoi l'utilisation de telles données nécessite un toilettage préalable. Malgré ces critiques, la Toile constitue une masse textuelle abondante et permet d'élaborer des collections d'exemples importantes qui étendent la base empirique, ce qui est un moyen de valider ou infirmer une hypothèse morphologique à grande échelle. Comme le montrent Hathout *et al.* (2009), les lexèmes non-lexicalisés relevés en ligne permettent d'affiner les modèles esquissés à partir de l'examen des lexèmes lexicalisés. Enfin, l'avantage des données de la Toile, comme des données du *Monde*, est d'apparaître dans des énoncés authentiques, ce qui permet de s'assurer de l'interprétation des unités d'une part et de la nature désadjectivale (vs homographie) de l'unité relevée d'autre part. L'analyse sémantique d'un nom ne peut se départir de l'examen de son cotexte, c'est-à-dire de son environnement linguistique.

### 3. ANALYSE INDIVIDUELLE DES SUFFIXATIONS

Dans cette partie, je procède à l'examen formel et sémantique de chaque suffixation en exploitant la base d'exemples. En premier lieu, l'analyse **formelle** d'un mode de formation porte sur les propriétés morphophonologiques des bases telles qu'elles se réalisent dans les *Asuf<sub>N</sub>*. Plus précisément, j'étudie la taille, la complexité morphologique et le phonème final du radical réalisé dans le nom. Ces propriétés des radicaux adjectivaux sont comparées à celles de l'ensemble des formes adjectivales de la base de données Lexique 3 (New 2006) qui fournit, entre autres, une représentation phonémique de chaque entrée, ainsi que le nombre de syllabes qui la constitue. Ensuite, l'analyse **sémantique** est réalisée en triant les bases adjectivales et les noms désadjectivaux selon un classement sémantico-référentiel. Les emplois des adjectifs et des *Asuf<sub>N</sub>* sont identifiés à partir d'énoncés authentiques, grâce à l'exploitation de tests.

#### 3.1. Analyse formelle des noms examinés

Si l'on reprend les exemples donnés en (1), on constate que le nom emprunte la forme féminine de l'adjectif. Les formes des adjectifs en français ont fait l'objet d'un ensemble de travaux donnant lieu à une hypothèse connue sous le nom de théorie des espaces thématiques et développée par

Bonami et Boyé (2003, 2005). Cette approche suppose que « les différents allomorphes d'un même lexème (ses "thèmes") sont indexés dans l'entrée lexicale de celui-ci (leur ensemble forme ce que l'on appelle "l'espace thématique" du lexème) et que chacun de ces thèmes est affecté à une ou plusieurs cases de son paradigme flexionnel [...] et dérivationnel [...]. » (Plénat, 2008, p. 1614). Selon ces auteurs, un lexème adjectival disposerait de plusieurs thèmes. Le thème 1 est celui utilisé pour le masculin, le thème 2 celui utilisé pour le féminin. Un troisième thème, appelé thème L(atin), est utilisé pour former les dérivés « savants ».

En adoptant cette approche, j'analyserai les propriétés morphophonologiques des bases adjectivales telles qu'elles se réalisent dans les nominalisations. Plus précisément, la taille, la complexité morphologique et le phonème final du radical adjectival réalisé dans le nom sont examinés.

Pour faire sens, les propriétés formelles ne doivent pas seulement être comparées d'une suffixation à l'autre, mais doivent être évaluées par rapport à une valeur étalon. Les valeurs étalon ont été calculées à partir d'un échantillon témoin, constitué de formes adjectivales féminin singulier – car c'est le radical du féminin qui est exploité par la suffixation. Mon choix s'est porté sur la base de données Lexique 3, qui présente l'avantage de fournir les représentations phonologiques des mots-formes d'un lexème. L'échantillon témoin utilisé est constitué de l'ensemble des formes adjectivales pertinentes de la base de données Lexique 3 qui recense 26806 formes adjectivales fléchies, dont 8912 formes du féminin singulier. Ces formes sont exploitées à titre de comparaison. Les propriétés des radicaux adjectivaux des noms enregistrés dans ma base d'exemples sont comparées aux valeurs étalon ainsi obtenues.

Le témoignage de Lexique 3, pris comme représentatif du français standard, va permettre de mesurer le comportement d'un procédé de construction des noms désadjectivaux en termes de sélection formelle des bases adjectivales : une attirance pour un type donné (surreprésentation des bases sélectionnées par le procédé relativement à la taille du sous-ensemble en question dans les données témoin issues de Lexique 3), une répulsion pour un type donné (sous-représentation) ou l'indifférence pour un type donné (iso-représentation).

### 3.1.1. Taille du radical adjectival

Le premier critère formel observé est la taille de la base, dans le but de vérifier si la répartition des modes de formation obéit à une contrainte portant sur la taille des dérivés. Plénat (1993, 2009) montre que la construction d'un lexème en français doit, tant que possible, conserver 2 syllabes du radical de sa base. Or une construction morphologique est soumise à au moins deux contraintes souvent en compétition l'une avec l'autre. La première, contrainte de **fidélité**, veut que tous les éléments de la base soient

maintenus (Plénat, 2000, p. 9) et la seconde, contrainte de **taille**, consiste à faire tendre le radical vers un idéal dissyllabique. Une telle contrainte impose une limite à la longueur maximale à laquelle les dérivés peuvent prétendre (pour une description de la contrainte de taille, cf. Plénat, 1997 pour les dérivés en *-Vche*). Si le suffixe a une taille supérieure à une syllabe, la contrainte de taille peut engendrer la troncation du radical base. Les suffixes étudiés qui correspondent aux segments phonologiques /œR/, /ɛs/ et /iz/ sont monosyllabiques et les segments /ite/, /ityd/ dissyllabiques. /əRi/, selon que l'attaque à laquelle il s'adjoint, est soit monosyllabique (/py.di.bõ.dRi/), soit dissyllabique (sã.si.blə.Ri/). L'adjonction d'une de ces séquences suffixales revient donc à ajouter une ou deux syllabes au radical de base. De même, la nominalisation d'un adjectif de plus de deux syllabes risque d'entraîner la formation d'un dérivé trop long relativement à la taille optimale du mot construit en français établie par Plénat.

Les *Asuf<sub>N</sub>* de la base d'exemples ont été triés selon la taille du radical adjectival réalisé, mesurée en nombre de syllabes. Par exemple, le radical de POINTILLEUX réalisé dans POINTILLERIE comporte deux syllabes (i.e. /pwẽ.tij/). Les radicaux adjectivaux réalisés dans les *Asuf<sub>N</sub>* de la base d'exemples sont comparés aux radicaux féminins des adjectifs de Lexique 3 pris comme témoin du lexique adjectival français. Les formes féminines des adjectifs de Lexique 3 ont donc elles aussi été triées selon leur taille : 89,86% des radicaux féminins des adjectifs de Lexique 3 ont un nombre de syllabes compris entre 2 et 4. 40,65% sont des adjectifs trisyllabiques. Très peu d'adjectifs comptent 1 syllabe ou plus de 5, avec un maximum à 9 syllabes. La comparaison de la taille des radicaux adjectivaux d'un type morphologique de noms avec le témoin révélera si la formation de ces noms est soumise à une contrainte de fidélité ou de taille. Les résultats de la comparaison permettent de classer les modes de formation en trois groupes :

- Les noms en *-ité* sont proches du témoin. En effet, les proportions de radicaux adjectivaux mono- et dissyllabiques des deux groupes sont quasiment identiques. Les bases trisyllabiques sont sous-représentées dans le groupe des *Aité<sub>N</sub>* par rapport au témoin, alors que les bases de 4 et 5 syllabes sont surreprésentées dans les *Aité<sub>N</sub>*, ce qui dénote une attirance relative de ce mode de formation pour les adjectifs longs. La suffixation en *-ité* est celle qui se soucie le moins de la taille des bases et qui préserve le mieux la taille du radical base. La suffixation en *-ité* est celle qui semble respecter l'intégrité de la base.

- Les radicaux adjectivaux des noms en *-ise*, *-erie* et *-itude* ont majoritairement deux syllabes. 95% des noms en *-itude*, 94,9% des noms en *-erie* et 97,7% des noms en *-ise* ont une base dont la taille est comprise entre 1 et 3 syllabes. Seuls quelques noms contiennent un radical adjectival de 4 syllabes ou plus. Cela signifie que la formation d'un nom en *-itude*, en *-erie* ou en *-ise* soit préfère les adjectifs courts, soit ne préserve pas la totalité du radical base. La non-conservation de la taille originale de la base peut

résulter d'une opération d'haplologie, de la troncation de la voyelle finale ou du suffixe adjectival. Par exemple, lors de la suffixation en *-itude* de l'adjectif DÉCRÉPIT, l'haplologie évite la répétition de la séquence /it/ que donnerait \*/de.kRe.pi.ti.tyd/. La formation de CARROSSITUDE en (2) illustre la troncation du suffixe adjectival *-able* de CARROSSABLE pour obtenir /ka.Ros/.

- (2) « a moins que certains chemins soient considérés comme voie carrossable (quel joli mot la **carrossitude**) »  
<http://www.garonnaquad.com/ntopic2146.php>

Les suffixations en *-itude*, *-erie*, *-ise* tendent à respecter une contrainte de taille qui permet à leurs dérivés de ne pas dépasser trois syllabes. Ce respect se fait soit au détriment de la fidélité à la base (CARROSSABLE) soit au détriment de la sélection de bases longues (BÊTISE).

– Enfin, les modes de formation en *-eur* et *-esse* ont une majorité de bases monosyllabiques. La comparaison des radicaux adjectivaux réalisés dans les noms en *-eur* et *-esse* avec le témoin confirme que ces suffixations opèrent visiblement une sélection privilégiée des bases des  $Aeur_N$  et des  $Aesse_N$  monosyllabiques, cf. Koehl (2010a). Bien que les formes construites en *-eur* et *-esse* respectent les contraintes morphophonologiques de fidélité et de taille, il semble toutefois que cette sélection ne se fasse pas pour des raisons phonologiques, mais sans doute morphologiques. En effet, on s'explique mal pourquoi des motivations phonologiques provoqueraient une attirance de ces deux suffixes pour des bases courtes. Cela supposerait le respect absolu d'une contrainte de taille visant à ne jamais construire un dérivé de plus de deux syllabes, ce qui semble peu probable. Le respect d'une telle contrainte n'impose pas nécessairement la sélection de bases courtes. Des bases plus longues pourraient être sélectionnées, impliquant la mise en conformité du dérivé avec l'idéal dissyllabique (Plénat, 2009). Or, ce n'est pas le cas.

En conclusion, les modes de formation peuvent être répartis en trois classes. Les bases des noms en *-ité* sont représentatives du lexique adjectival de Lexique 3 du point de vue de la taille, la contrainte de fidélité l'emportant sur la contrainte de taille. La formation d'un nom en *-erie*, *-ise* ou *-itude* sélectionne préférentiellement des radicaux adjectivaux courts et ce pour obtenir un dérivé n'excédant pas trois syllabes. Le comportement des noms en *-eur* et *-esse* ne semble pas dicté par des contraintes phonologiques liées à la taille. L'analyse de la longueur des radicaux des bases adjectivales réalisés dans les  $Asuf_N$  ne suffit pas à mesurer le rôle de l'aspect formel dans le choix du mode de formation. Le niveau suivant de comparaison des noms désadjectivaux porte sur le comportement de chaque suffixe vis-à-vis de la structure morphologique des adjectifs sélectionnés, afin d'évaluer les différents cas de répulsion et d'attirance.

### 3.1.2. Complexité morphologique de la base

L'étude du type morphologique des bases porte sur la distinction entre adjectif suffixé et non-suffixé. La présence d'un type de suffixe sert non seulement à évaluer l'attraction d'un procédé formateur de noms désadjectivaux pour un type morphologique d'adjectif donné, mais aussi les tendances de ce procédé en matière de sélection sémantique des bases. La comparaison des noms de propriété étudiés suivant le type morphologique de leur base a pour objectif d'établir une éventuelle distribution des suffixes en fonction de ce critère. Les adjectifs de Lexique 3, triés eux aussi selon leur complexité morphologique, constituent une nouvelle fois le groupe témoin qui permet d'étalonner les préférences et répugnances de chaque suffixe pour un type morphologique de bases.

L'examen commence par l'observation des bases adjectivales non-suffixées. 43,07% des adjectifs de Lexique 3 sont non-suffixés. Ces bases sont sous-représentées parmi les noms en *-ité* (21,83%) et en *-ise* (18,82%). Inversement, elles sont surreprésentées dans les noms en *-eur* (97,33%), en *-esse* (89,39%), en *-erie* (52,91%) et en *-itude* (61,14%) par rapport à la valeur étalon. Ces résultats corroborent ceux observés dans la section 3.1.1. Les *Aeur<sub>N</sub>* et *Aesse<sub>N</sub>* ont une préférence marquée pour les bases courtes, bases que l'on a plus de chances de trouver dans le lexique non-suffixé. La suffixation en *-itude* disposant d'un exposant dissyllabique ayant une attraction pour les bases courtes, il est attendu que cette suffixation soit également attirée par les bases non-suffixées. *-ité* et *-ise* en revanche montrent une préférence pour les bases suffixées.

Dans l'ordre décroissant du nombre de types morphologiques d'adjectifs sélectionnés, on trouve *-ise*, *-esse* et *-eur* à la fin : le premier favorise les *Xard<sub>A</sub>* et *Xant<sub>A</sub>* (les deux autres ne sélectionnent quasiment jamais d'adjectifs suffixés) et *-itude*, *-erie* et *-ité* en tête. Puisqu'ils sélectionnent un plus grand nombre de types morphologiques d'adjectifs, je consacrerai un examen plus précis à ces trois suffixes. La comparaison de *-itude*, *-erie* et *-ité* me conduit aux constats suivants.

Premièrement, il y a une forte attraction de *-ité* pour *-able*, *-ique*, *-if*, *-eux*, *-al*, *-aire*. Les adjectifs suffixés privilégiés par *-ité* sont objectivables, et/ou relationnels (cf. Koehl 2009). L'attraction pour *-able*, non partagée par *-itude*, est aussi un indice de neutralité de *-ité*. D'ailleurs, *-erie* ne sélectionne pas d'adjectifs en *-if* ni *-ique*, qui dénotent des propriétés neutres (éventuellement scientifiques, pour *-ique*)<sup>5</sup>.

Deuxièmement, *-erie* et *-itude* se partagent les suffixes évaluatifs, orientés agent, péjoratifs et diminutifs (*-ard*, *-asse*, *-âtre*, *-esque*, *-et*, *-in*, *-on*) et ethniques (*-ais*, *-ois*), et les suffixes neutres (*-iste*, *-ant*) qui contreviennent

<sup>5</sup> Le fait que tous ces suffixes adjectivaux viennent du latin pourrait expliquer l'attraction de *-ité*, comme me l'a suggéré A. Carlier. Cette piste reste encore à explorer.

aux propriétés phonologiques de l'adjonction de *-ité* exposées au § 3.1.3. ci-dessous ; *-erie* est également attiré par *-ier*, en raison de leur lien de parenté (cf. Roché 2009, pp. 163-164), ce qui se traduit par la troncation de /je/ (e.g. DROITIER > DROITERIE : /dRwat/).

Cette analyse confirme que les modes de formation sélectionnent des adjectifs selon leur type morphologique, cette sélection apparaissant comme commandée surtout par leurs propriétés sémantiques plutôt que formelles. Si les modes de formation imposent des contraintes prosodiques différentes sur la taille du radical de la base, ils présentent également des attirances pour certains types morphologiques d'adjectifs suffixés. Ce choix peut être motivé ou initié par deux facteurs :

– D'abord, la similitude formelle entre le suffixe de l'adjectif et celui du nom dérivé est un facteur inhibant, sauf en cas d'haplogogie (e.g. *-ier/-erie*). Certaines incompatibilités, qui ne sont pas toujours explicables par la morphophonologie, conduisent également à l'évitement de la consécution du suffixe adjectival et du suffixe nominalisateur. Sur ce point, *-ité* et *-itude* présentent un fonctionnement similaire : ils sont incompatibles avec les bases en *-ais*, *-ois*, *-nien* et *-mien*, comme le montrent Dal et Namer (2010).

– Ensuite, les règles de suffixation adjectivales étant le plus souvent sémantiquement orientées, il est évident que l'évitement de certains adjectifs suffixés par le mode de formation de l'adjectif peut être guidé par des motivations sémantiques. Ainsi, on remarque que les adjectifs évaluatifs qui expriment la diminution ou la péjoration sont nominalisés en *-erie*.

L'analyse de la distribution morphologique des bases doit être complétée par un examen morphophonologique et par une étude sémantique.

### 3.1.3. Phonème final du radical adjectival

La dernière phase de l'étude formelle porte sur les conditions d'adjonction des séquences /ite/, /əRi/, /œR/, /ɛs/, /iz/ et /ityd/ à un radical adjectival. L'objectif est d'examiner la répartition des phonèmes situés à la fin du radical adjectival auquel s'adjoint *suf*, pour vérifier si cette adjonction est sensible à certaines contraintes morphophonologiques, et si oui lesquelles. Je n'examine ici que les formes qui sélectionnent des bases adjectivales non-suffixées. Les *Asuf<sub>N</sub>* ont été triés en fonction du phonème final du radical adjectival A.

Le premier constat est une répulsion générale pour les voyelles. Alors que 15,6% des radicaux adjectivaux féminins non-suffixés de Lexique 3 se terminent par une voyelle, les radicaux adjectivaux réalisés dans les noms de propriété ont rarement une finale vocalique. Cette répugnance s'explique simplement par le fait que les suffixes des noms étudiés ici (/ite/, /œR/, /ɛs/, /əRi/, /iz/ et /ityd/) débutent par une voyelle. Quel que soit le suffixe nominalisateur, la formation d'un nom de propriété implique alors des stratégies d'évitement de hiatus que provoquerait la consécution de deux voyelles.

Outre cette répugnance générale, il faut se rappeler que les noms en *-eur* et *-esse* sont peu nombreux et que *-ise* ne sélectionne que des adjectifs se terminant par /t/ ou /d/ sous la pression de la majorité de noms en *-ardise* et *-antise*, comme observé à la section précédente. Enfin, les suffixes *-ité*, *-erie* et *-itude* s'adjoignent à toutes les consonnes. On s'attend à observer les mêmes contraintes pour *-ité* et *-itude*, qui se ressemblent beaucoup (même séquence initiale, même nombre de syllabes), mais la comparaison des deux rend compte du contraire lorsqu'il s'agit de s'adjoindre aux phonèmes /t/, /d/, /s/ et /l/. La distribution du phonème /t/ dont la valeur étalon est de 21%, indique que *-ité* répugne à s'adjoindre à /t/ (5,49%) alors que *-itude* est attiré par ce phonème (25,6%). Ce résultat reflète la contrainte de dissimilation à laquelle est soumise la concaténation de /ite/ et la transgression de cette contrainte par /ityd/. De même, *-ité* est attiré par /d/, /s/ et /l/, contrairement à *-itude* qui exprime toujours une valeur proche de l'étalon. L'adjonction de *-ité* est soumise à la contrainte de dissimilation alors que *-itude* en revanche cherche à transgresser cette contrainte.

En conclusion, cet examen a mis en évidence les différences formelles entre les suffixations étudiées. Au § 3.1.1., les suffixations ont été classées en fonction de leur comportement vis-à-vis de la taille du radical adjectival. Pour *-ité*, j'ai constaté que la contrainte de fidélité l'emporte sur la contrainte de taille, contrairement à ce qui se passe pour *-erie*, *-ise* et *-itude*. Les suffixes *-eur* et *-esse*, monosyllabiques, s'adjoignent quasi exclusivement à des bases monosyllabiques. Le résultat permet à ces formations de respecter les contraintes de taille et de fidélité. Au § 3.1.2., j'ai comparé les suffixes selon le type morphologique d'adjectifs qu'ils sélectionnent. Il en est ressorti (i) que le suffixe nominalisateur répugne à s'adjoindre à un suffixe qui lui ressemble, à moins de pratiquer une haplogogie ou de tronquer ce suffixe et (ii) que la sélection est surtout sémantique. Les propriétés sémantiques des suffixations sont comparées dans la section suivante. Enfin, au § 3.1.4., nous avons vu que les suffixes ne sont pas distribués phonologiquement. *-ité* et *-itude* qui ont une forme similaire, ne sont pas soumis aux mêmes contraintes.

### 3.2. Analyse sémantique des noms examinés

Si tous les modes de formation étudiés ont en commun la capacité de construire des noms de propriété (*cf.* (1)), les noms qu'ils construisent sont parfois susceptibles de dénoter autre chose qu'une propriété. En vue de déterminer s'il existe des corrélations entre un ou plusieurs emplois et une ou plusieurs suffixations, j'ai classé les  $Asuf_N$  en fonction de leurs emplois, suivant la caractérisation sémantique exposée dans la section 3.2.1. et en utilisant une batterie de tests. Il y a alors deux façons de décrire le résultat de cet étiquetage sémantique : soit en partant des classes sémantico-référentielles (3.2.2.), soit en partant de la forme suffixale (3.2.3.).

### 3.2.1. Classes sémantico-référentielles

Les noms étudiés présentent une polysémie quasi systématique, du moins ils relèvent de classes sémantiques différentes, identifiées en fonction des énoncés relevés en ligne, dans *le Monde* ou dans Frantext. En conséquence, plutôt que d'établir des classes de noms (c'est-à-dire de répartir chaque nom dans une classe), j'ai classé les emplois nominaux. Les classes d'emplois les plus fréquentes chez les noms de la base d'exemples sont la propriété, l'occurrence, l'objet concret et la relation, décrites maintenant.

Premièrement, une majorité de noms désadjectivaux peuvent dénoter la **propriété** (pour une typologie des propriétés, cf. Anscombe 1994). Le test qui permet de repérer un nom de propriété adjectivale est l'équivalence entre les structures [*le Asuf<sub>N</sub> de NP*] et [*NP être A*]. Par exemple, *la gentillesse de Marie* est équivalent à *Marie est gentille*. Les propriétés se distribuent en propriétés physiques, propriétés psychologiques, attitudes et appartenance identitaire, définies ci-dessous. Les autres propriétés, que je n'ai pas su identifier, ont été étiquetées simplement « propriété ». Leur caractérisation fera l'objet d'une recherche future.

– Parmi les propriétés physiques, on peut citer la dimension (e.g. *être grand*), la forme (e.g. *être rond*), la propriété chromatique (e.g. *être clair*). La dernière, qui se distingue des couleurs, est décrite par Molinier (2006). Quant à elles, les couleurs forment une classe de propriétés physiques à part, cf. Kleiber (2007) pour une discussion.

– Une propriété psychologique (e.g. *être triste*), aussi appelée affect, cf. Flaux et Van de Velde (2000) entre autres, se définit comme une expérience psychologique ressentie (ou éprouvée) pour l'expérienceur. Les noms de propriété psychologique peuvent être identifiés par la structure *ressentir de la (du) Asuf<sub>N</sub>* dont le verbe opérateur (*ressentir* ou *éprouver*) ne se prête pas à la description physique ou comportementale d'un individu.

– On appelle 'attitude' (ou comportement) une propriété attribuée à un individu relativement à ce qu'il fait ou dit (e.g. *être bête*). Un *Asuf<sub>N</sub>* est référencé comme nom d'attitude s'il entre dans la structure *X faire preuve de Asuf<sub>N</sub>* ou s'il accepte la paraphrase *X est A de faire / dire NP* contenant l'adjectif base.

– Une propriété identitaire exprime l'appartenance de l'individu à un groupe ethnique, culturel ou social (e.g. *être arabe*).

Deuxièmement, une partie des noms désadjectivaux peuvent dénoter ce que j'appelle une **occurrence**, c'est-à-dire un événement (ou des paroles) par lequel se manifeste la propriété adjectivale. Ces noms apparaissent dans la structure *faire (dire) un (des) Asuf<sub>N</sub>* (e.g. *faire ou dire une (des) bêtise(s)*).

Troisièmement, certains noms de la base d'exemples peuvent référer à des **objets concrets**. La concrétude peut être assimilée assez grossièrement à l'accessibilité aux sens. Dans ces conditions, les noms en emploi concret peuvent entrer dans des structures du type NP peut *toucher / voir / sentir /*

*entendre / goûter Asuf<sub>N</sub>* (e.g. *goûter une (des) douceur(s)*).

Enfin, un sous-ensemble de noms en *-ité* échouent, au moins dans certaines configurations, à tous les tests précédents. Ces noms, dont la base adjectivale est elle-même dénominale (e.g. DIVORCIALITÉ), expriment une **relation**, cf. Koehl (2009, 2012b).

Pour un nom donné, j'ai examiné (au plus) une centaine d'énoncés authentiques, auxquels j'ai appliqué les tests que je viens d'énumérer, pour déterminer les classes sémantiques auxquelles le nom est susceptible d'appartenir. Par exemple, d'après les énoncés relevés, le nom ABSURDITÉ a reçu l'étiquetage <PROPRIETE, OCCURRENCE, OBJET CONCRET>.

Les résultats du tri des noms selon leur type morphologique et leurs emplois sont présentés dans le Tableau 2.

		1	2	3	4	5	6	7
		<i>Aité<sub>N</sub></i> A simple	<i>NaLité<sub>N</sub></i>	<i>Aeur<sub>N</sub></i>	<i>Aesse<sub>N</sub></i>	<i>Aerie<sub>N</sub></i>	<i>Aise<sub>N</sub></i>	<i>Aitude<sub>N</sub></i>
1	toutes propriétés	99,52%	57,38%	100%	100%	92,32%	89,29%	96,36%
2	physique sauf couleur	21,11%		71,33%	55,24%	11,65%	9,52%	19,55%
3	couleur	1,11%		18,67%	0,76%	0,12%		1,14%
4	psychologique	0,95%		4%	2,27%	0,37%		1,82%
5	attitude	20,47%	2,37%	18,67%	20,45%	44,49%	52,98%	38,41%
6	appartenance identitaire	15,24%	0,73%			12,52%		17,73%
7	Relation		62,84%					1,82%
8	Occurrence	14,92%	5,46%	10,67%	13,64%	68,65%	22,62%	3,18%
9	objet concret	2,38%	0,36%	2,67%	0,76%	25,03%	2,38%	0,45%

Tableau 2. – Répartition des classes sémantiques des *Asuf<sub>N</sub>* examinés

Chaque ligne du Tableau 2 correspond à une classe sémantique. Les lignes grisées 1 et 7-9 correspondent aux classes noms de propriété et de relation, et aux lectures concrètes et d'occurrences. Les lignes 2-6, non-grisées, correspondent à des sous-classes de noms de propriété. La lecture d'une ligne a pour but de comparer le pourcentage de noms de chaque type morphologique qui peuvent avoir un emploi donné. Par exemple, la première ligne nous apprend qu'un pourcentage très élevé des noms de tous les types morphologiques peuvent dénoter une propriété, à l'exception des *NaLité<sub>N</sub>* pour lesquels le pourcentage est seulement de 57,38%.

Les colonnes 1-7 du Tableau 2 reflètent chacune la répartition sémantique des noms produits par un mode de formation donné en tête de colonne. C'est

pour cette raison que la somme des lignes 2-6 pour une colonne donnée peut être inférieure à la valeur donnée dans la ligne 1 de cette colonne, *cf.* col. 2. La somme des colonnes 2-6 peut aussi être supérieure à la valeur donnée ligne 1, ce qui témoigne de la forte polysémie des noms étudiés. Par exemple, si l'on regarde la colonne 3, on constate que 100% des *Aeur<sub>N</sub>* sont des noms de propriété, dont 18,67% peuvent dénoter une couleur, 71,33% une autre propriété physique, 4% une propriété psychologique, 18,67% une attitude.

Le Tableau 2 est décrit dans ce qui suit, où sont étudiées (i) la distribution des classes sémantiques en fonction du suffixe et (ii) la répartition des types morphologiques en fonction des emplois des noms correspondants.

### 3.2.2. Examen des classes sémantiques

L'objectif de cet examen est de déterminer si une classe est propre à un mode de formation ou à tous. Je décrirai d'abord les classes sémantiques auxquelles appartiennent des noms construits par l'ensemble des modes de formation en proportions comparables (i.e. propriété psychologique), puis les classes sémantiques auxquelles appartiennent des noms construits par tous les modes de formation mais par un suffixe en particulier (i.e. propriété physique, attitude, occurrence, objet concret) et enfin les classes lacunaires, c'est-à-dire les classes dont les noms ne sont formés que par une partie des modes de suffixation (i.e. couleur, appartenance identitaire, relation).

Quel que soit le suffixe, les noms construits *Asuf<sub>N</sub>* sont susceptibles de dénoter une **propriété psychologique** (ligne 4 du Tableau 2), suivant la définition donnée au 3.2.1. Même si dans l'ensemble, ces noms sont peu nombreux, ils forment une classe sémantique indépendante du suffixe nominalisateur, *cf.* (3), et parfois, indépendante également de la valeur sémantique de l'adjectif de base. Par exemple, en (d), l'adjectif base ne dénote pas une propriété psychologique : alors qu'on peut se sentir *maussade*, *aigre*, *triste* ou *seul*, on en peut se sentir *émouvant*. En (d), l'*émouvantise* n'est pas éprouvée par *Tom et sa première actu* mais elle est causée par lui et ressentie par ses lecteurs.

- (3)
- a. MAUSSADE > MAUSSADITÉ *j'éprouve / je ressens de la maussadité*
  - b. AIGRE > AIGREUR *j'éprouve / je ressens de l'aigreur*
  - c. TRISTE > TRISTESSE *j'éprouve / je ressens de la tristesse*
  - d. ÉMOUVANT > ÉMOUVANTISE *Tom et sa première actu ... quelle émouvantise ... désolé, quelle émotion.<sup>6</sup>*
  - e. SEUL > SOLITUDE *j'éprouve / je ressens de la solitude*

Les propriétés psychologiques sont rares dans la base d'exemples chez les noms et les adjectifs. Peu de *Asuf<sub>N</sub>* entrent dans la structure *ressentir /*

<sup>6</sup> <http://site.anakinweb.com/actualites-magasin-gentle-giant-statulette-de-roron-corrob-n7090.html>

*éprouver du Asuf<sub>N</sub> ou un sentiment de Asuf<sub>N</sub>. Si les noms d'affect sont peu nombreux, en revanche, les noms dénotant une propension humaine sont nombreux et ont été classés comme noms d'attitude.*

Indépendamment du mode de suffixation en *-suf*, les *Asuf<sub>N</sub>* de la base d'exemples peuvent dénoter une **attitude**, (ligne 5 du Tableau 2) ; l'exemple (4) illustre l'emploi d'attitude pour chaque type morphologique de (a) à (f).

- (4)
- a. HUMBLE > HUMILITÉ
  - b. LOURD > LOURDEUR Lee Daniels faisait preuve de lourdeur et de grossièreté [...] <sup>7</sup>
  - c. SAGE > SAGESSE
  - d. FLEMMARD > FLEMMARDISE
  - e. MORFALE > MORFALERIE j'en sais long aussi sur la fainéantise et la morfalerie des chats !<sup>8</sup>
  - f. FOURBE > FOURBITUDE Est-il normal qu'un homme durement marqué à droite, prenne pour référence des hommes comme Jaurès et Zola ou est-ce de la fourbitude<sup>9</sup>

Contrairement aux noms de propriété psychologique, que l'on retrouve de façon limitée mais homogène avec n'importe lequel des suffixes, les noms d'attitude se retrouvent tendanciellement surtout parmi les suffixés en *-erie*, en *-ise* et en *-itude*. En effet, 44,49% des *Aerie<sub>N</sub>* 52,98% des *Aise<sub>N</sub>* et 38,41% des *Aitude<sub>N</sub>* peuvent dénoter une attitude. L'existence de triplets (*Aise<sub>N</sub>*, *Aerie<sub>N</sub>*, *Aitude<sub>N</sub>*) s'explique en partie à cause de cette caractéristique, comme on le verra dans la section 4.2.4.

Tous les modes de suffixation forment aussi des noms dénotant une **propriété physique**, (sans tenir compte des noms de couleur qui ont un fonctionnement à part), cf. ligne 2 du Tableau 2 et (5). Les noms de propriété physique ont tendance cependant à être suffixés en *-eur* et *-esse* : 71,73% des *Aeur<sub>N</sub>* et 55,24% des *Aesse<sub>N</sub>* dénotent une telle propriété, contre seulement 19,55% des *Aitude<sub>N</sub>*, 21,11% des *A(simple)ité<sub>N</sub>*, 10,90% des *Aerie<sub>N</sub>* et 9,52% des *Aise<sub>N</sub>*. Parmi les propriétés physiques on distingue notamment les propriétés chromatiques (5a), de dimension (5b, c, f) et accessibles aux sens (5d, e). Un énoncé d'illustration est donné pour les nouvelles unités lexicales en (d), (e), (f) :

- (5)
- a. MAT > MATITÉ
  - b. LONG > LONGUEUR
  - c. PETIT > PETITESSE
  - d. GLUANT > GLUANTISE Dès les premiers mots, la gluantise m'a assaillie, le miel sirupeux [...] <sup>10</sup>

<sup>7</sup> <http://www.laterna-magica.fr/blog/?p=16210>

<sup>8</sup> <http://doriannn.blogspot.com/2006/06/jaime-le-pain-jaime-vraiment-le-pain.html>

<sup>9</sup> [http://www.lexisocial.com/forum/aff\\_liste.asp?id=148663&sG=1](http://www.lexisocial.com/forum/aff_liste.asp?id=148663&sG=1)

<sup>10</sup> <http://bulledepapier.typepad.com/weblog/livres/page/2/>

- e. DIAPHANE > DIAPHANERIE très belle diaphanerie<sup>11</sup> [en parlant d'une photo]
- f. GÉANT > GÉANTITUDE Il est dommage que ta photo ne montre pas vraiment la "géantitude" du phare.<sup>12</sup>

Comme on le voit en (6), tous les modes de suffixation forment également des noms dénotant une **occurrence**, cf. ligne 8 du Tableau 2. Cependant, un mode de formation est plus apte à produire des noms d'occurrence : il s'agit de *-erie* (68,65% des *Aerie*<sub>N</sub> peuvent dénoter une occurrence). La classe sémantique des noms d'occurrence semble donc une spécificité de la suffixation en *-erie*.

- (6) a. ABSURDE > ABSURDITÉ *Il a fait/dit une/des absurdité(s)*
- b. DOUX > DOUCEUR *Il a dit une/des douceur(s)*
- c. POLI > POLITESSE *échanger des politesse(s) / rendre la politesse*
- d. BÊTE > BÊTISE *faire ou dire une / des bêtise(s)*
- e. ANARCHISTE > ANARCHISTERIE dès qu'il y a une "anarchisterie" à faire<sup>13</sup>
- f. COMPTABLE > COMPTABILITUDE afin d'éviter que Ségo ne se mette en tête l'idée suicidaire de tenir seule sa comptabilité<sup>14</sup>.

Enfin, la base d'exemples comporte des noms qui renvoient à des **objets concrets**. Ces noms peuvent, eux aussi, comporter n'importe lequel des suffixes *-erie*, *-ité*, *-ise*, *-eur*, *-esse* et *-itude*, cf. (7). Comme la lecture d'occurrence, la lecture concrète est une spécificité des *Aerie*<sub>N</sub>. D'après le Tableau 2, ligne 9, 25,03% des *Aerie*<sub>N</sub> peuvent référer à un objet concret. En outre, cette interprétation semble peu disponible pour les *Aitude*<sub>N</sub>, puisque, toujours selon le Tableau 2, seuls 0,45% des *Aitude*<sub>N</sub> peuvent avoir une lecture concrète.

- (7) a. PUBLIC > PUBLICITÉ : *Marie reçoit des publicités tous les jours.*
- b. DOUX > DOUCEUR : *Marie a acheté des douceurs.*
- c. RICHE > RICHESSE : *Marie fait étalage de ses richesses.*
- d. GOURMAND > GOURMANDISE : *Marie mange des gourmandises.*
- e. CHINOIS > CHINOISERIE : *Le salon est décoré avec des chinoiseries.*
- f. BLÊME > BLÊMITUDE : Grâce à sa nouvelle formule aux perfidus actif, Blêmitude de Charnier préserve la jeunesse de votre épiderme<sup>15</sup>

Tous les noms suffixés, indépendamment du suffixe, peuvent dénoter des propriétés psychologiques, physiques, des attitudes, des occurrences et des objets concrets. Cependant, alors que les propriétés psychologiques sont rarement mais équitablement représentées chez les *Asuf*<sub>N</sub>, quel que soit le

<sup>11</sup> <http://www.webastro.net/forum/showthread.php?t=32779>

<sup>12</sup> <http://www.chassimages.com/forum/index.php?topic=31781.0>

<sup>13</sup> <http://forums.sudpresse.be/index.php?showtopic=1514&st=0>

<sup>14</sup> <http://poliblog.canalblog.com/archives/2007/11/10/index.html>

<sup>15</sup> <http://www.scribd.com/doc/7659921/CirandeSoir1>

suffixe, la répartition des autres classes sémantiques fait apparaître des spécialisations : les *Aeur*<sub>N</sub> et *Aesse*<sub>N</sub> sont hégémoniques parmi les noms de propriété physique, comme le sont les *Aerie*<sub>N</sub> parmi les noms d'occurrence et d'objet concret. Les *Aerie*<sub>N</sub> sont majoritaires, avec *Aise*<sub>N</sub> et *Aitude*<sub>N</sub>, pour la réalisation des noms d'attitude.

Les noms appartenant à certaines classes sémantiques ne peuvent pas être dérivés par l'ensemble des suffixes (*-ité*, *-eur*, *-esse*, *-erie*, *-ise* et *-itude*). C'est le cas des noms de couleurs, d'appartenance identitaire et de relation, examinés ci-dessous.

La première classe sémantique dans laquelle ne se spécialisent que certains des suffixes formateurs de *Asuf*<sub>N</sub> est celle des noms de **couleur** qui sont formés quasi-exclusivement avec *-eur* (18,67%) cf. (ligne 3 du Tableau 2). Dans la base d'exemples, 13 noms de couleur sont construits au moyen d'un autre suffixe. Ce sont :

- les noms BLONDITÉ et ORANGITÉ ;
- les noms OCRITUDE, POURPRITUDE, ROUGITUDE, qui expriment un goût prononcé pour la couleur dénotée par la base ;
- le nom BLEUITÉ, dont la formation s'explique par la volonté d'éviter la séquence /*θœR*/, que l'on a sinon dans BLEUEUR, qui est enregistré dans le TLF mais qu'on rencontre à titre exceptionnel ;
- les noms AUBURNITUDE et AUBURNITÉ, dont l'existence s'explique par la volonté d'éviter la succession de deux syllabes contenant la séquence /*œR*/ qui se réaliserait dans la forme *auburneur* ;
- les noms BRUNESSE, BRUNITÉ, FAUVITÉ et JAUNITÉ, dont la construction permet l'évitement de l'adjonction à *-eur* des phonèmes /*n*/ (/bRyn/) et /*v*/ (/fov/), qui sont sous-représentés devant /*œR*/ ;
- le nom JAUNERIE, dont la forme en *-erie* est certainement due à la connotation péjorative contenue dans le message du locuteur dans l'énoncé (8), qui fournit une description peu avantageuse d'un homme (utilisation d'un vocabulaire dépréciatif, tels que les adjectifs *blondin* et *perclus*).

- (8) Le type était petit, gras de la tête aux pieds, avec une calotte rouge sang et des favoris blondins et touffus qui lui couvraient les oreilles ; il avait la lippe grosse, sanguine, de petits yeux perclus de jaunerie<sup>16</sup>

La deuxième classe sémantique dans laquelle ne se spécialisent que certains des suffixes formateurs de *Asuf*<sub>N</sub> est celle des noms de propriété **d'appartenance identitaire à un groupe humain**, cf. (ligne 6 du Tableau 2) et (9). On y retrouve des *Aité*<sub>N</sub>, des *Aitude*<sub>N</sub> et des *Aerie*<sub>N</sub> uniquement. Parmi les 356 noms d'appartenance identitaire, 177 sont des *Aité*<sub>N</sub>, 78 des *Aitude*<sub>N</sub> et 101 des *Aerie*<sub>N</sub>. Les adjectifs bases dénotent eux-mêmes le plus souvent une propriété identitaire comme l'appartenance ethnique (9a, b, c) ou idéologique (e.g CATHOLIQUE).

<sup>16</sup> <http://augustinroussette.blogspot.com/2008/12/germain-chirurgien-barbier-les-1001.html>

- (9) a. CHINOIS > SINITÉ  
 b. ALLEMAND > ALLEMANDERIE  
 c. SICILIEN > SICILANITUDE Alors, tout cela était peut-être fait avec la fougue et la passion de mes 27 ans, avec toute la force et la “sicilianitude” qui me caractérisent, mais je l’ai fait !<sup>17</sup>

Cependant, rappelons que, dans le cas des *Aitude*<sub>N</sub> identitaires, les adjectifs bases dénotent n’importe quel type de propriété pouvant affecter un humain. Par exemple, BLONDITUDE en (10) renvoie à l’appartenance au groupe social des filles blondes. La propriété exprimée n’est pas celle de la couleur de cheveux (dénotée par le nom BLONDEUR), mais celle socialement attribuée aux blondes (i.e. être jolie et idiote).

- (10) faut avoir la blonditude, le look, et porter la planche dans le bon sens !!<sup>18</sup>

Enfin, la classe des noms de **relation** est uniquement réservée à la suffixation en *-ité* (11a) (42,62% des *NaLité*<sub>N</sub>) et très rarement en *-itude* (1,82% des *Aitude*<sub>N</sub> peuvent exprimer une relation), cf. (ligne 7 du Tableau 2). Cette formation a été décrite dans Koehl (2009), où il est montré que les noms de relation s’interprètent en fonction d’une base nominale, le nom base empruntant son radical à un adjectif de la série morphologique à laquelle il appartient. Ces noms ne sont pas des noms désadjectivaux au même titre que les autres noms de la base d’exemples.

- (11) a. CELLULE > CELLULARITÉ  
 b. SEL > SALINITUDE pas une seule mer mais des mers différentes de par leur température, leur degré de salinitude et leur densité<sup>19</sup>.

En conclusion, la plupart des classes sémantiques contiennent des noms construits par tous les modes de suffixation (i.e. propriétés psychologiques et physiques, attitudes, occurrences, objets concrets). Pour certaines classes sémantiques de noms, il y a une réelle partition entre les modes de formation :

- Seul un *Aeur*<sub>N</sub> est en mesure de dénoter une couleur ;
- Seuls *Aité*<sub>N</sub>, *Aerie*<sub>N</sub> et *Aitude*<sub>N</sub> peuvent désigner des propriétés d’appartenance identitaire ;
- Seuls les *NaLité*<sub>N</sub> peuvent être caractérisés comme noms de relation.

### 3.2.3. Examen sémantique des suffixations

Cette section décrit les propriétés sémantiques de chaque mode de suffixation. Les résultats de l’analyse sémantique indiquent que les noms en *-ité* présentent l’éventail sémantique le plus large de toutes les séries de noms. Ils peuvent dénoter une propriété physique (e.g. MATITÉ), une attitude (e.g.

<sup>17</sup> <http://larafab.iespana.es/larafab/html/qdf691f.htm>

<sup>18</sup> <http://godiche29.skyrock.com/7.html>

<sup>19</sup> <http://www.avmaroc.com/forums/2-vt2476.html?start=15>

HUMILITÉ), l'appartenance identitaire à un groupe humain (e.g. ALSACIANNITÉ), une occurrence (e.g. ABSURDITÉ), un objet concret (e.g. SALETÉ) et rarement une propriété psychologique (e.g. MAUSSADITÉ). Relativement au nombre de *Aité<sub>N</sub>* collectés, il faut noter que les emplois concrets et d'occurrence sont moins fréquents que les autres. La suffixation en *-ité* est (avec *-itude*) la seule à former des noms de relation (e.g. CELLULARITÉ) dont la base est un nom qui emprunte le radical de l'adjectif relationnel de sa famille (e.g. MORT ; /mɔʀtɛl/ ; MORTALITÉ). De manière tout à fait marginale, on relève même des *Aité<sub>N</sub>* formés sur des syntagmes nominaux contenant un adjectif typifiant (*cf.* (12) où POISSON-ROUGITÉ fait référence aux capacités cognitives des poissons rouges).

(12) Pas besoin, t'es déjà atteint de poisson-rougité.

Outre la possession d'un large éventail d'interprétations, la suffixation en *-ité* peut être qualifiée de neutre. En effet, la formation d'un nom en *-ité* n'ajoute pas de valeur évaluative au sens de l'adjectif base. Ce n'est que si la base a un sens dépréciatif, que cette valeur sera transmise au nom dérivé. En réalité, peu d'adjectifs dépréciatifs sont nominalisés en *-ité* dans la base d'exemples. Nous avons vu au paragraphe 3.1.2 que les adjectifs en *-ard*, *-asse* et *-âtre* qui sont typiquement péjoratifs, ne sont pas éligibles à la formation de noms en *-ité*, selon les données dictionnaires. On suppose donc une répulsion de *-ité* pour ce type de bases. La recherche en ligne de tels noms n'a d'ailleurs rapporté que 24 formes, dont 21 sont des doublets de noms en *-ise*, *cf.* (13) ou en *-erie*, *cf.* (14).

(13) TROUILLARD >*-ité* TROUILLARDITÉ ; TROUILLARD >*-ise* TROUILLARDISE

(14) BLONDASSE >*-ité* BLONDASSITÉ ; BLONDASSE >*-erie* BLONDASSERIE

Ce résultat indique qu'en dépit de la répulsion par le mode de formation en *-ité* pour les adjectifs dépréciatifs mise en évidence par l'analyse de la complexité morphologique des bases, la construction de noms en *-ité* exprimant une évaluation négative n'est pas impossible. On peut donc dire que la neutralité de la suffixation en *-ité* s'exprime par le fait que *-ité* nominalise tout type d'adjectif, tout en cherchant à éviter les adjectifs évaluatifs et qu'il reproduit dans le nom le sens de la base sans valeur additionnelle.

Comme les noms en *-ité*, les noms en *-eur* et *-esse* sont des noms de propriété. Parmi eux, on trouve des noms d'attitude (e.g. *l'actrice a une nouvelle fois fait preuve de fraîcheur*, *Ici l'artiste doit faire preuve de finesse*), d'occurrence (e.g. *dire des gentillesse*, *des douceurs*), d'objet concret (e.g. DOUCEUR, RICHESSE) et de propriété psychologique (e.g. AIGREUR, TRISTESSE). La spécificité des noms en *-eur* et *-esse* est de privilégier la formation des noms de propriété physique. C'est le cas pour 90% des noms en *-eur* et 56% des noms en *-esse*). De plus, la suffixation en *-eur* se démarque des autres en étant la seule à construire des noms de couleur. Les

noms de couleurs formés avec un autre suffixe sont en effet anecdotiques. Les noms en *-eur* et *-esse* s'opposent enfin aux noms dérivés par les autres modes de formation en ne dénotant jamais l'appartenance identitaire à un groupe humain. Comme la suffixation en *-ité*, la formation de noms en *-eur* et *-esse* peut être qualifiée de neutre.

À la différence des noms en *-ité* qui se répartissent dans des classes sémantiques variées et des noms en *-eur* et *-esse* qui dénotent surtout des propriétés physiques, les noms en *-ise*, comme les noms en *-erie*, sont majoritairement des noms d'attitude (e.g. TRAÎTRISE). Il y a en effet 56,13% de noms en *-ise* et 44,49% de noms en *-erie* qui ont une interprétation d'attitude. Bien que cela soit possible, les noms suffixés en *-ise* et *-erie* dénotent assez rarement une propriété physique (e.g. GÉANTISE, LONGUERIE) et presque jamais une propriété psychologique (e.g. ÉMOUVANTISE, AIGRE-RIE). Les bases sélectionnées par *-ise* sont majoritairement dépréciatives. Comme on l'a vu au 3.1.2., cette sélection est corrélée à l'attirance quasi exclusive de *-ise* pour les adjectifs de la forme  $Xard_A$  ou  $Xant_A$  : la connotation péjorative observable pour la plupart des  $Aise_N$  est une conséquence directe de la valeur dépréciative de leurs bases A. En effet, si A est neutre,  $Aise_N$  n'est pas évalué négativement (e.g. FRANCHISE). Ce constat vaut aussi pour les noms relevés en ligne. En (15) par exemple, le locuteur semble apprécier la propriété d'être croustillant pour un aliment, dénotée par le nom CROUSTILLANTISE. Cette propriété n'est donc pas évaluée négativement.

- (15) La croûte me dérange un peu, un peu trop de farine nuit à la croustillantise<sup>20</sup>.

Contrairement à  $Aise_N$ , les noms en *-erie* peuvent apporter une connotation dépréciative à la propriété neutre ou laudative dénotée par l'adjectif base (e.g. MODERNERIE, AIMABLERIE). Enfin, le nombre de noms en *-ise* et *-erie* passibles d'une lecture d'occurrence est supérieur à la moyenne. 23,23% de  $Aise_N$  et 68,65% de  $Aerie_N$  de la base d'exemples ont une lecture occurrentielle, ce qui va de pair avec la forte proportion de noms d'attitude. Les noms en *-erie*, comme les noms en *-ité*, peuvent dénoter l'appartenance identitaire à un groupe humain. Cependant, lorsque la base est identitaire, le nom en *-erie* dérivé dénote plus souvent une occurrence ou un objet concret (e.g. CHINOISERIE) qu'une propriété ethnique. Les noms en *-ise* possèdent rarement une lecture concrète (2,58%), alors que 25,03% des noms en *-erie* ont un emploi concret, ce qui les distingue de tous les autres types de noms.

Enfin, les noms en *-itude* relevés en ligne montrent des propriétés très différentes des noms enregistrés dans le TLF. À travers l'histoire de *-itude*, on trouve, comme avec  $Aité_N$ , des noms en *-itude* dans toutes les classes sémantiques. Ils peuvent dénoter une propriété physique (e.g. ALTITUDE), une attitude (e.g. INGRATITUDE), l'appartenance identitaire à un groupe

<sup>20</sup> <http://himgary.over-blog.com/article-23809053-6.html>

humain (e.g. NÉGRITUDE), une occurrence (e.g. INEXACTITUDE), un objet concret (7f) et rarement une propriété psychologique (e.g. TRISTITUDE). Il arrive que la suffixation en *-itude* forme des noms de relation (11b). La diversité sémantique perçue dans les noms en *-itude* s'explique par les nouvelles propriétés morphopragmatiques de ce mode de formation, utilisé pour répondre à un besoin de jeu. Ce besoin de jeu implique notamment des échanges de suffixes et la nouvelle forme nominale en *-itude* hérite du sens du  $Asuf_N$  initial.

Pour conclure, la comparaison des bases des  $Asuf_N$  menée au 3.1. révèle qu'en dépit de préférences formelles, les propriétés formelles des modes de formations examinés se superposent en partie et ne sont pas franchement délimitées. La comparaison sémantique des noms désadjectivaux suffixés conduite au 3.2. rend compte du recouvrement partiel des classes sémantico-référentielles. Les résultats des comparaisons formelles et sémantiques montrent que les suffixations étudiées ne se trouvent pas en situation de distribution, ce que semble corroborer l'existence de nombreux doublets. L'examen de ces doublets va permettre de déterminer si les suffixes sont en concurrence ou en alternance. Le travail relaté dans la section 3. a conduit à réaliser une base de données multicritères indispensable à l'examen des doublets rapporté dans la section suivante.

#### 4. CONCURRENCE SUFFIXALE OU SIMPLE ALTERNANCE ?

##### ANALYSE DES N-UPLETS

J'appelle *n-uplet* un ensemble de  $n$  noms désadjectivaux construits à partir de la même base mais avec des suffixes formellement distincts. L'existence de n-uplets est loin d'être marginale : MORDAN recèle 655 n-uplets (qui impliquent 1566 des 3983  $Asuf_N$  enregistrés). L'existence de n-uplets s'explique soit par la distribution sémantique des affixes, soit par leur concurrence. Le terme de *concurrence affixale* est dédié à la description du remplacement d'un affixe par un autre sans modification de sens, d'après les travaux de Lignon (2002, i.a.). Suivant cette définition, on parle de concurrence affixale lorsque deux affixes se trouvent dans des noms synonymes. Au contraire de la concurrence affixale, la *distribution des affixes* est vue comme l'expression des propriétés individuelles de chaque affixe : si les doublets qu'ils construisent ont des sens différents, alors la distribution de ces affixes est motivée sémantiquement. Enfin, le terme *alternance* s'applique à une situation dans laquelle les suffixes ne sont ni en concurrence, ni en distribution, suivant les définitions qui viennent d'être posées. L'alternance affixale se situe sur un continuum entre deux bornes qui symbolisent la concurrence affixale d'un côté et la distribution affixale de l'autre. En somme, déterminer dans laquelle des trois situations se trouvent les suffixes étudiés nécessite, outre la comparaison des suffixes, la prise en compte de la synonymie des membres des n-uplets. Pour faciliter l'analyse,

les n-uplets ont été réduits sous forme de doublets, ce qui permet ensuite d'opposer les suffixations deux à deux.

Après avoir déterminé dans quelles circonstances les noms d'un doublet peuvent être qualifiés de synonymes (4.1.), les doublets relevés sont triés en fonction de leur degré de synonymie (totale, partielle, propositionnelle ou nulle), (4.2.) afin de déterminer si les suffixes étudiés se trouvent en concurrence.

#### 4.1. Synonymie des doublets

La notion de synonymie est la clé qui permet de déterminer si les suffixes impliqués dans les doublets sont en concurrence ou en alternance. C'est pourquoi je commence par définir ce que cette notion recouvre dans la suite. Le point de départ est la tripartition établie par Cruse (2004, pp.154-157), qui distingue les **synonymes absolus**, qu'on ne rencontre presque jamais, les **synonymes propositionnels** qui sont substituables dans tous les énoncés, avec des différences au niveau de l'expressivité ou du registre de langue et les **quasi-synonymes**, qui ne sont substituables que dans certaines phrases. Comme le souligne Cruse, la synonymie suivant laquelle deux termes sont interchangeables dans tous les énoncés ne se rencontre presque jamais. Pour mon propos, je vais adapter la notion de synonymie absolue.

Soient les doublets (16-19). Leur degré de synonymie va être déterminé à partir de l'annotation sémantique dont est muni chaque emploi nominal en fonction des énoncés relevés, *cf.* (16-19) où les étiquettes sémantiques sont données entre chevrons. Chaque exemple illustre un doublet représentatif d'une classe de synonymie. Ces exemples vont être repris dans la suite du texte avec un cotexte pertinent pour chaque emploi donné entre chevrons.

- (16) a. BALOURDISE <PROPRIÉTÉ / ATTITUDE / OCCURRENCE>  
b. BALOURDERIE <PROPRIÉTÉ / ATTITUDE / OCCURRENCE>
- (17) a. AMPLEUR <PROPRIÉTÉ>  
b. AMPLITUDE <MESURE>
- (18) a. GLAUCITÉ <PROPRIÉTÉ>  
b. GLAUQUERIE <PROPRIÉTÉ / OCCURRENCE>
- (19) a. SENSIBILITÉ <PROPRIÉTÉ / ATTITUDE / OCCURRENCE>  
b. SENSIBLERIE <PROPRIÉTÉ / ATTITUDE / OCCURRENCE>  
péjoratif

La synonymie des éléments d'un doublet est déterminée par l'identité sémantique des classes auxquelles appartiennent les deux noms. Dans ce qui suit, sont classés comme **synonymes absolus** deux noms d'un doublet partageant les mêmes types sémantiques, *cf.* (16). Par conséquent, deux noms d'un doublet sont **sémantiquement distincts** s'ils ne possèdent aucune étiquette sémantique en commun, *cf.* (17). Ensuite, lorsque deux noms

partagent une ou plusieurs classe(s) sémantique(s) mais pas la totalité d'entre elles, *cf.* (18), ils sont qualifiés de **quasi-synonymes**. Enfin, suivant Cruse (2004), les éléments d'un doublet en relation de synonymie partielle, où les variations sont d'ordre morphopragmatique, sont appelés **synonymes propositionnels**, *cf.* (19). Ces effets pragmatiques sont le jeu et l'évaluation négative. Les exemples (16)-(19) vont maintenant être décrits en détail.

#### 4.1.1. Les noms du doublet sont synonymes absolus

Commençons par décrire les noms du couple (BALOURDISE, BALOURDERIE) en (20-21), classés parmi les synonymes absolus. Dans les deux exemples, les noms dénotent une propriété en (a), une attitude en (b) et une occurrence en (c). Dans ces énoncés, les éléments du test identificatoire sont mis en gras.

- (20) a. la balourdise de deux banquiers<sup>21</sup> ↔ **deux banquiers sont balourds**  
 b. Avoir la légèreté de l'ours, d'un ours, être très maladroit, **faire preuve d'une grande balourdise**<sup>22</sup>  
 c. Le cinéma **commet** encore des balourdises d'une force neuve<sup>23</sup>.
- (21) a. ce scénario **est d'une grande balourderie**  
 b. Il a **fait preuve de balourderie** en se félicitant bruyamment  
 c. on s'expose à **dire** des balourderies

Dans certains énoncés, le locuteur / scripteur hésite entre les deux formes, ce qui constitue un autre indice de leur synonymie. C'est le cas dans l'énoncé (22), relevé dans Frantext :

- (22) Parce que si cette balourderie, ou balourdise, tombe dans les mains de [...]

#### 4.1.2. Les noms du doublet sont sémantiquement distincts

Les noms du couple (AMPLEUR, AMPLITUDE) sont sémantiquement distincts. En (23) et (24), ces noms ont des cotextes comparables (ici, il est question de mesure). Pourtant, ils ne sont pas interchangeables : on ne peut parler ni de *l'amplitude de fraudes* ni de *l'ampleur thermique journalière*. AMPLITUDE est analysé comme nom de mesure et AMPLEUR comme nom de propriété.

- (23) Trop tôt pour mesurer l'ampleur des fraudes aux législatives<sup>24</sup>  
 (24) On peut également mesurer l'amplitude thermique journalière<sup>25</sup>

<sup>21</sup> <http://www.domainepublic.ch/articles/9114>

<sup>22</sup> <http://ours.ptidico.com/definition-de-ours.htm>

<sup>23</sup> <http://amisdecolette.fr/-Films-adaptes-de-sa-vie->

<sup>24</sup> <http://fr.euronews.com/2010/09/20/trop-tot-pour-mesurer-l-ampleur-des-fraudes-aux-legislatives-afghanes/>

Ces deux noms expriment des mesures qui font intervenir deux échelles différentes : AMPLEUR dénote une propriété de dimension comme GRANDEUR ou PETITESSE. À l'inverse, AMPLITUDE se définit comme « l'écart entre deux points extrêmes d'un mouvement ou d'un phénomène périodique », d'après le TLF.

#### 4.1.3. Les noms du doublet sont quasi-synonymes

Ensuite, les noms de la paire (GLAUCITÉ, GLAUQUERIE) en (25-26) sont classés comme quasi-synonymes car leurs typages sémantiques ne se recouvrent pas complètement. Les deux noms peuvent dénoter « la propriété de ce(lui) qui est GLAUQUE » comme l'illustrent les énoncés (a), mais seul GLAUQUERIE peut dénoter une occurrence, *cf.* les énoncés (b).

- (25) a. Le public francophone ne supportant que les récits **d'une grande glaucité**  
 b. ? ne pas savoir qui utilise ce pseudo pour **faire des glaucités**
- (26) a. inventée sûrement par soir **de grande glauquerie** !  
 b. ne pas savoir qui utilise ce pseudo pour **faire des glauqueries**

#### 4.1.4. Les noms du doublet sont synonymes propositionnels

Enfin, les noms du couple (SENSIBILITÉ, SENSIBLERIE) en (27-28) sont des synonymes propositionnels. Ces noms dénotent « la propriété de ce qui est SENSIBLE ». Cependant, le remplacement de chacun des noms par l'autre modifierait l'effet produit par l'énoncé d'origine. SENSIBLERIE en effet est porteur d'une valeur négative dont SENSIBILITÉ se trouve dépourvu.

- (27) Si notre intelligence et notre sensibilité se développent et s'aiguisent [...]  
 (28) plus de fausse pudeur ni de sensiblerie de mauvais aloi.

En plus des 4 cas qui viennent d'être décrits, il arrive que les noms d'un doublet soient à la fois quasi-synonymes et synonymes propositionnels, *cf.* (29). Dans ce cas, c'est la quasi-synonymie qui l'emporte.

- (29) a. MODERNITÉ < PROPRIÉTÉ >  
 b. MODERNERIE < PROPRIÉTÉ / OBJET CONCRET > ; péjoratif

Les doublets identifiés dans la base de données MORDAN ont été classés suivant la quadripartition (i) synonymes, (ii) sémantiquement distincts, (iii) quasi-synonymes et (iv) synonymes propositionnels, ce qui permet de rendre compte d'une autre manière des recouvrements sémantiques entre les suffixations examinées.

---

<sup>25</sup> [http://fr.wikipedia.org/wiki/Amplitude\\_thermique](http://fr.wikipedia.org/wiki/Amplitude_thermique)

Suivant ces définitions, les doublets ont été triés en fonction du degré de synonymie des noms qui les composent. Ensuite, j'ai procédé à l'examen des schémas de doublets, dont le résultat est exposé dans la section qui suit.

#### 4.2. Analyse des schémas de doublets

Un schéma de doublet ( $Asuf1$ ,  $Asuf2$ ) désigne le modèle suivant lequel se réalise un ensemble de doublets ( $Asuf1$ ,  $Asuf2$ ), à partir d'une base  $A$  commune et des affixes formellement distincts  $suf1$  et  $suf2$ . Tous les n-uplets sont ramenés à des combinaisons de doublets, car la distribution en combinaisons de doublets des n-uplets produit le même résultat. Pour chaque schéma, j'ai dénombré les doublets dont les noms sont synonymes absolus, quasi-synonymes, synonymes propositionnels et sémantiquement distincts. S'il s'avère qu'un schéma de doublets produit des doublets sémantiquement distincts, alors on pourra établir que ces deux suffixations produisent des noms de classes sémantiques différentes. Au contraire, si un schéma de doublets produit majoritairement des synonymes, alors on pourra conclure à deux exposants concurrents produisant le même type morphologique de noms. Enfin, si les doublets formés par un schéma sont quasi-synonymes ou synonymes propositionnels, on en conclura que ces deux suffixations sont concurrentes pour certaines classes sémantiques uniquement.

L'examen des schémas de doublets révèle que *-ité*, *-erie* et *-itude* sont en quelque sorte des 'alternants universels' avec tous les suffixes, c'est-à-dire qu'ils interviennent massivement dans la formation de doublets. Les autres schémas montrent une alternance moins importante. La tendance générale est que tous les  $Asuf_N$  forment une grande quantité de doublets avec  $Aité_N$ ,  $Aerie_N$  et  $Aitude_N$  et très peu avec les autres types de noms. Les schémas de doublets ( $Aeur_N$ ,  $Aesse_N$ ) et ( $Aesse_N$ ,  $Aeur_N$ ) s'écartent de cette tendance générale : 29,70% des doublets de  $Aeur_N$  sont des  $Aesse_N$  et 49,18% des doublets de  $Aesse_N$  sont des  $Aeur_N$ . L'alternance est à la fois mutuelle et quasi exclusive. La suite décrit le résultat de cet examen.

En premier lieu, aucun schéma de doublets n'est majoritairement instancié par des noms de sens distincts. Donc, selon la définition de concurrence affixale utilisée, on peut dire que les suffixes ne sont pas complètement distribués sémantiquement, ce qui conforte les résultats présentés au § 3.2. En revanche, si le pourcentage de sens distincts est minimal, alors on s'éloigne de la motivation avant tout sémantique de la distribution des suffixes.

##### 4.2.1. Schémas de doublets dont les instances sont majoritairement synonymes absolus

Deux groupes de schémas de doublets sont instanciés par une majorité de couples synonymes absolus, c'est-à-dire que les deux noms ont reçu le même typage sémantique.

– Le premier groupe est constitué par les schémas de doublets présentant la particularité de mettre en jeu le même suffixe. Ce qui distingue les membres des doublets, c'est le radical adjectival utilisé comme base, *cf.* (30-33).

- (30) CHINOISITÉ / SINITÉ
- (31) MALADRESSE / MALADROITESSE
- (32) FOFOLLERIE / FOUFOUTERIE
- (33) AGILITÉ / AGILETÉ

Ces schémas sont qualifiés de synonymes absolus car aucun des couples les instanciant n'est formé de synonymes partiels ou propositionnels. Les couples de noms de sens distincts sont exceptionnels et reflètent la polysémie de la base (e.g. (SURDITÉ, SOURDITÉ)). Les doublets qui partagent la même base, qui sont dérivés avec le même suffixe et qui sont synonymes, sont des variantes formelles d'un même nom. Le couple (MAGNITUDE, GRANDITUDE) fait exception, à cause de sa particularité historique. En effet, les noms MAGNITUDE et GRANDITUDE reflètent deux des stades de la vie du suffixe *-itude*. MAGNITUDE est ancien et dénote une mesure dans le domaine de la physique. GRANDITUDE, qui est lui très récent, dénote une propriété dimensionnelle et porte un effet morphopragmatique comique.

– Le deuxième groupe rassemble les schémas (*Aité<sub>N</sub>*, *Aeur<sub>N</sub>*), (*Aité<sub>N</sub>*, *Aesse<sub>N</sub>*), (*Aise<sub>N</sub>*, *Aitude<sub>N</sub>*), (*Até<sub>N</sub>*, *Aeur<sub>N</sub>*), (*Até<sub>N</sub>*, *Aise<sub>N</sub>*), (*Até<sub>N</sub>*, *Aesse<sub>N</sub>*) et (*Aeur<sub>N</sub>*, *Aesse<sub>N</sub>*) dont les instances sont majoritairement des couples de synonymes (de 60% à 100%). Les schémas (*Aité<sub>N</sub>*, *Aeur<sub>N</sub>*), (*Aité<sub>N</sub>*, *Aesse<sub>N</sub>*), sont instanciés par des couples dont l'un des membres est un nom ayant un suffixe devenu indisponible, i.e. *-eur*, *-esse*, *-ise* et un suffixe productif, i.e. *-ité*. C'est peut-être cette indisponibilité qui favorise la concurrence du suffixe *-ité*. En revanche, la synonymie du schéma (*Aise<sub>N</sub>*, *Aitude<sub>N</sub>*) s'explique par le fait que les deux modes de formation construisent des noms d'attitude, e.g. (BONNARDISE, BONNARDITUDE), *cf.* 3.2.

Les schémas synonymes (*Até<sub>N</sub>*, *Aeur<sub>N</sub>*) et (*Até<sub>N</sub>*, *Aise<sub>N</sub>*) reflètent une situation exceptionnelle. Les suffixes présents dans le schéma (*Até<sub>N</sub>*, *Aesse<sub>N</sub>*) sont tous deux indisponibles aujourd'hui. En ce qui concerne le schéma (*Aeur<sub>N</sub>*, *Aesse<sub>N</sub>*), qui produit des synonymes dans 60% des cas, les couples qui l'instancient comportent des noms formés sur un adjectif court et non-suffixé, dénotant une propriété centrale, selon la typologie de Dixon (2004). Pour les noms des 40% des couples qui ne sont pas en relation de synonymie, la différence de sens s'explique par la polysémie de l'adjectif de base, et la distribution des contenus sémantiques de celle-ci en fonction des modalités d'héritage suivantes : l'acception physique est transmise au *Aeur<sub>N</sub>* et celle de propension humaine au *Aesse<sub>N</sub>*, e.g. (TENDREUR vs TENDRESSE).

#### 4.2.2. Schémas de doublets dont 50% des instances sont synonymes absolus

Les instances des schémas (*Aerie<sub>N</sub>*, *Aise<sub>N</sub>*) et (*Aité<sub>N</sub>*, *Aise<sub>N</sub>*) sont pour moitié des couples de noms synonymes et pour l'autre moitié des couples non synonymes (i.e. quasi-synonymes, synonymes propositionnels et de sens distincts).

Le schéma de doublets (*Aerie<sub>N</sub>*, *Aise<sub>N</sub>*) produit 51,61 % de synonymes. Les doublets non synonymes se distinguent par les lectures concrètes des *Aerie<sub>N</sub>* que ne possèdent pas les *Aise<sub>N</sub>*. Par exemple, GLUANTISE et GLUAN-TERIE dénotent une propriété physique, mais seul GLUAN-TERIE peut se trouver en lecture concrète, comme dans l'énoncé donné sous (34) où GLUAN-TERIE renvoie à un produit cosmétique.

(34) Une gluanterie qui mousse, quelle horreur ! Et la composition alors ?<sup>26</sup>

Le schéma (*Aité<sub>N</sub>*, *Aise<sub>N</sub>*) produit 50% de couples non-synonymes. Les deux membres d'un couple instanciant ce schéma se distinguent l'un de l'autre par les lectures occurrenceielles plus fréquentes pour *Aise<sub>N</sub>* que pour *Aité<sub>N</sub>*, cf. Tableau 2. Par exemple, FAIBLARDISE en (35) a une lecture occurrenceielle, alors que FAIBLARDITÉ a toujours une interprétation de propriété, cf. (36).

(35) « Le style est convaincant, mordant, et s'autorise déjà moins de faiblardises qu'auparavant. »<sup>27</sup>

(36) Je confirme pour la faiblardité des Enermax<sup>28</sup>

#### 4.2.3. Schémas de doublets dont une minorité d'instances sont synonymes absolus

Les schémas de doublets restants comportent moins de 50% d'instances synonymes. Les schémas *Aerie<sub>N</sub>*, *Aitude<sub>N</sub>*, (*Aeur<sub>N</sub>*, *Aerie<sub>N</sub>*), (*Aesse<sub>N</sub>*, *Aerie<sub>N</sub>*), (*Aité<sub>N</sub>*, *Aerie<sub>N</sub>*) et (*Até<sub>N</sub>*, *Aerie<sub>N</sub>*) sont instanciés par une majorité de doublets quasi-synonymes. Les schémas (*Aesse<sub>N</sub>*, *Aitude<sub>N</sub>*), (*Aité<sub>N</sub>*, *Aitude<sub>N</sub>*), (*Até<sub>N</sub>*, *Aitude<sub>N</sub>*) et (*Aeur<sub>N</sub>*, *Aitude<sub>N</sub>*) sont instanciés par une majorité de couples synonymes propositionnels. Tous ces schémas contiennent *-erie* et *-itude* qui justement sont utilisés pour fabriquer des noms pragmatiquement connotés et des noms concrets et d'occurrence pour *-erie*.

Les schémas (*Aité<sub>N</sub>*, *Aerie<sub>N</sub>*), (*Aeur<sub>N</sub>*, *Aerie<sub>N</sub>*), (*Aesse<sub>N</sub>*, *Aerie<sub>N</sub>*) et (*Até<sub>N</sub>*, *Aerie<sub>N</sub>*) sont instanciés par des couples de noms de propriété, mais le nom en *-erie* peut en plus renvoyer à une occurrence ou à un objet concret et/ou peut

<sup>26</sup> [http://www.ciao.fr/La\\_Roche\\_Posay\\_Effaclar\\_Gel\\_Moussant\\_Purifiant\\_\\_Avis\\_1345353](http://www.ciao.fr/La_Roche_Posay_Effaclar_Gel_Moussant_Purifiant__Avis_1345353)

<sup>27</sup> <http://m.jeuxvideo.com/forums/27-58-67771-3-0-69839-0-0.htm>

<sup>28</sup> <http://www.cooling-masters.com/forum/sujet-2232-125-intel-p4-superpi-lmb-c-m-contest-d.html>

avoir une connotation péjorative (e.g. SINITÉ vs CHINOISERIE ; BLONDEUR vs BLONDERIE ; JEUNESSE vs JEUNERIE). Par exemple, CHINOISERIE, qui est dépréciatif, possède les interprétations d'appartenance, d'occurrence et d'objet concret, alors que SINITÉ est neutre et ne possède que l'interprétation de propriété.

56,25% des couples instanciant le schéma (*Aité<sub>N</sub>*, *Aitude<sub>N</sub>*) sont des synonymes propositionnels. Dans le couple (BEAUTÉ, BELLITUDE) par exemple, BELLITUDE dénote une propriété, comme BEAUTÉ, mais produit en plus un effet comique :

(37) « Le mythe de ma bellitude est brisé, ouai j'suis moche :p »<sup>29</sup>

Le schéma (*Aitude<sub>N</sub>*, *Aerie<sub>N</sub>*) est instancié par 68,75% de couples dont les membres se distinguent soit par un emploi concret ou d'occurrence de *Aerie<sub>N</sub>* que n'a pas *Aitude<sub>N</sub>*.

La synonymie propositionnelle du schéma (*Aesse<sub>N</sub>*, *Aitude<sub>N</sub>*), e.g. LENTEUR, LENTITUDE, peut s'expliquer par le fait que les formes en *-itude* les plus récentes résultent souvent d'un jeu consistant à substituer *-itude* à un autre suffixe.

Le schéma (*Aité<sub>N</sub>*, *Aitude<sub>N</sub>*) est instancié à 44,09% par des doublets de même sens mais qui ne produisent pas le même effet pragmatique (*Aité<sub>N</sub>* est neutre (38), *Aitude<sub>N</sub>* est ludique (39)) qui ont été classés comme synonymes propositionnels.

(38) « C'est qu'il est touché là à la duplicité du rêve, à la double langue qui l'entraîne. »<sup>30</sup>

(39) « Le ministre délégué au Budget raille la "duplicitude" du programme de la candidate socialiste Ségolène. »<sup>31</sup>

D'autres instances du schéma (*Aité<sub>N</sub>*, *Aitude<sub>N</sub>*) sont partiellement synonymes (21,51%). Il s'agit des couples de noms désignant une propriété, qui peut être vue comme revendiquée ou identitaire dans le nom en *-itude* (41), jamais dans le nom en *-ité* (41).

(40) « Sache juste le plaisir que j'ai à partager cet amour de la chauvité des messieurs avec d'autres messieurs. »<sup>32</sup>

<sup>29</sup> [http://poulpye.canalblog.com/albums/et\\_le\\_reste\\_\\_\\_/photos/23143211-muahaha\\_panpan\\_et\\_moi\\_\\_\\_le\\_mythe\\_de\\_ma\\_bellitude\\_est\\_brise\\_\\_\\_o.html](http://poulpye.canalblog.com/albums/et_le_reste___/photos/23143211-muahaha_panpan_et_moi___le_mythe_de_ma_bellitude_est_brise___o.html)

<sup>30</sup> Roubaud, J. (1989) : *Le grand incendie de Londres : récit, avec incises et bifurcations*, p. 174.

<sup>31</sup> <http://tempsreel.nouvelobs.com/economie/20070112.OBS6800/une-politique-de-vieille-gauche-cope.html>

<sup>32</sup> <http://gareaugrandchauve.free.fr/dotclear/index.php?post/2007/08/29/243-contactez-moi>

- (41) « Les chauves sont partout, dans le sport, la politique, la culture... Ils assument paraît t il désormais leur chauvitude la tête haute. »<sup>33</sup>

Enfin, le schéma (*Aeur<sub>N</sub>*, *Aitude<sub>N</sub>*) est celui qui a la proportion de couples de noms de sens distincts la plus élevée. Ce résultat concerne surtout les *Aitude<sub>N</sub>* les plus anciens (e.g. AMPLITUDE vs AMPLEUR), déjà évoqués. Parmi les créations plus récentes, on peut citer le couple (AIGRITUDE, AIGREUR) dans lequel AIGRITUDE ne dénote jamais une propriété gustative, contrairement à AIGREUR. Les deux noms AIGRITUDE et AIGREUR peuvent renvoyer à une attitude, ce pourquoi ils sont classés comme partiellement synonymes.

#### 4.2.4. Schémas de triplets

L'analyse de la répartition des doublets en fonction des suffixes et celle de la répartition des doublets en fonction de leur degré de synonymie portaient sur une répartition binaire des schémas de doublets. Or, MORDAN a également permis de relever des n-uplets pour lesquels n est supérieur à 2. Parmi ces n-uplets, deux schémas de triplets sont fréquemment instanciés : (*Aité<sub>N</sub>*, *Aerie<sub>N</sub>*, *Aitude<sub>N</sub>*) et (*Aise<sub>N</sub>*, *Aerie<sub>N</sub>*, *Aitude<sub>N</sub>*). 52% des triplets de la forme (*Aité<sub>N</sub>*, *Aerie<sub>N</sub>*, *Aitude<sub>N</sub>*) ont pour base un adjectif d'attitude et 35% ont pour base un adjectif dénotant une propriété identitaire d'appartenance à un groupe humain (ethnique, détoponymique, idéologique, etc.). Les autres bases dénotent des propriétés physiques. Les trois noms contenus dans l'un de ces triplets peuvent potentiellement dénoter la propriété adjectivale. Seul le *Aerie<sub>N</sub>* est capable de référer à un objet concret possédant une ou plusieurs propriétés stéréotypiques du groupe humain auquel renvoie la base. 81% des triplets (*Aise<sub>N</sub>*, *Aerie<sub>N</sub>*, *Aitude<sub>N</sub>*) ont pour base un adjectif d'attitude. Les trois noms partagent l'interprétation de propriété, les spécificités du *Aerie<sub>N</sub>* et du *Aitude<sub>N</sub>* sont celles que nous avons déjà mises en évidence.

## 5. BILAN

Cette étude, menée sur des données extensives, permet d'établir une cartographie fine des suffixations désadjectivales du français. Bien qu'on ne puisse pas à proprement parler d'une étude sur corpus selon la définition de Rastier (2005, p. 2), le fait de travailler avec des données authentiques est indispensable au calcul de l'interprétation des nouvelles formes, qui viennent confirmer ou infirmer les résultats obtenus de l'analyse des noms enregistrés dans le TLF et révéler de nouvelles propriétés des nominalisations d'adjectifs. La constitution d'une base d'exemples authentiques a permis l'étude formelle et sémantique de chaque mode de formation, conduisant à la création de la base de données MORDAN. La comparaison des modes de

<sup>33</sup> <http://www.francesoir.fr/societe/2008/11/13/vivent-les-chauves.html>

formation n'a pas révélé de distribution formelle ni sémantique. L'utilisation de MORDAN a rendu possible le recueil et l'analyse des n-uplets de la base d'exemples. Après avoir été redéfinie, la synonymie (absolue, partielle, propositionnelle ou nulle) des doublets a permis de montrer que les suffixations en jeu dans les nominalisations d'adjectifs ne sont pas en concurrence mais en simple alternance. L'étude des nominalisations désadjectivales doit être complétée par l'examen des aspects syntaxico-sémantiques du processus de nominalisation, ce que j'ai entrepris avec Marie Laurence Knittel. Dans ce travail, nous essayons de comparer les dépendances des noms désadjectivaux avec celles des adjectifs correspondants. Notre objectif est de déterminer quels sont les facteurs qui peuvent influencer l'héritage, la disparition ou la modification des dépendances des adjectifs au cours de la nominalisation.

## RÉFÉRENCES

- ANSCOMBRE J.- C. (1994). L'insoutenable légèreté morphologique du préfixe négatif *in-* dans la formation d'adjectifs. In : P. Attal (éd.), *La négation*, numéro spécial de *LINX* 29, 299-321.
- BÉCHEREL D. (1976). *La dérivation des noms abstraits en français : concurrence des suffixes*. Thèse de doctorat. Université Nancy 2, Nancy.
- BONAMI O., BOYE G. (2003). Supplétion et classes flexionnelles dans la conjugaison du français. *Langages* 152, 102-126.
- BONAMI O., BOYÉ G. (2005). Construire le paradigme d'un adjectif. *Recherches linguistiques de Vincennes* 34, 77-98.
- CRUSE A.D. (2004). *Meaning in Language. An Introduction to Semantics and Pragmatics* (Second Edition). Oxford : Oxford University Press.
- DAL G., NAMER F. (2010). French property nouns from toponyms or ethnic adjectives : A case of base variation. In: W.U. Dressler, D. Kastovsky, H.C. Luschützky, F. Rainer (eds), *Variation and Change in Morphology. Selected papers from the 13th International Morphology Meeting, Vienna February 2008*. Amsterdam / Philadelphia : Benjamins, 53-73.
- DIXON R.M.W. (2004). Adjective Classes in Typological Perspective. In: R.M.W. Dixon, A.Y. Aikhenvald (eds), *Adjective Classes: a Cross-linguistic Typology*. New-York : Oxford University Press, 1-49.
- DUBOIS J. (1962). *Étude sur la dérivation suffixale en français moderne et contemporain*. Paris : Larousse.
- FLAUX N., VAN DE VELDE D. (2000). *Les noms en français : esquisse de classement*. Paris : Ophrys.
- FRADIN B. (2003). *Nouvelles approches en morphologie*. Paris : Presses Universitaires de France.
- HATHOUT N., NAMER F., PLÉNAT M., TANGUY L. (2009). La collecte et l'utilisation des données en morphologie. In : B. Fradin, F. Kerleroux, M. Plénat

- (éds), *Aperçus de morphologie du français*. Saint-Denis : Presses Universitaires de Vincennes, 267-287.
- KERLEROUX F. (2008). Des noms indistincts. In : B. Fradin (éd.), *La raison morphologique. Hommage à la mémoire de Danielle Corbin*. Amsterdam / Philadelphia : Benjamins, 113-132.
- KILGARRIFF A., GREFENSTETTE G. (2003). Introduction to the special issue on the Web as a corpus. *Computational Linguistics* 29(3), 333-347.
- KLEIBER G. (2007). Adjectifs de couleur et gradation : une énigme... « très » colorée. *Travaux de Linguistique* 55, 9-44.
- KOEHL A. (2009). Are French *-ité* suffixed nouns property nouns ? In : F. Montermini, G. Boyé, J. Tseng (eds), *Selected Proceedings of the 6th Décembrettes*. Somerville, MA : Cascadilla Proceedings Project, 95-110.
- KOEHL A. (2010a). Les noms de propriété adjectivale en *-eur* et *-esse* : un modèle évolutif original. In : F. Neveu, V. Muni Toke, T. Klingler, J. Durand, L. Mondada, S. Prévost (éds), *Actes du Congrès Mondial de Linguistique Française – CMLF 2010, La Nouvelle-Orléans*. Paris : Institut de linguistique française, 991-1007.
- KOEHL A. (2010b). Nominalisations en *-erie* à partir d'adjectifs en français et construction du sens : de l'occurrence à la propriété. Exposé présenté aux Décembrettes 7, Toulouse, 2-3 Décembre 2010.
- KOEHL A. (2012a). ALTITUDE, NÉGRITUDE, BRAVITUDE ou la résurgence d'une suffixation. In : F. Neveu, V. Muni Toke, P. Blumenthal, T. Klinger, P. Ligas, S. Prévost, S. Teston-Bonnard (éds), *Actes du Congrès Mondial de Linguistique Française 2012*. Paris : Institut de linguistique française, 1307-1323.
- KOEHL A. (2012b). *La construction morphologique des noms désadjectivaux suffixés en français*. Thèse de doctorat, Université de Lorraine & UMR 7118-ATILF.
- LIGNON S. (2002). L'adjectif en *-ien* comme révélateur de phénomènes de concurrence. *Bulag* 27, 135-150.
- MARTIN F. (2012). Stage level and Individual level Readings of Quality Nouns. Deadjectival Suffixes as Aspectual Disambiguators. In : *Selected Proceedings of the 7th Décembrettes : Morphology in Toulouse*, N. Hathout, F. Montermini, J. Tseng eds, Germany : Lincom Europa.
- MOLINIER C. (2006). Les termes de couleurs en français. Essai de classification sémantico-syntaxique. *Cahiers de Grammaire* 30, 259-275.
- NEW B. (2006). Lexique 3 : une nouvelle base de données lexicale. In : *Verbum ex machina. Actes de la 13<sup>e</sup> conférence sur le Traitement automatique des langues naturelles*, *Cahier du Cental*, 2-2.
- PLÉNAT M. (1993). Observations sur le mot minimal français. L'oralisation des sigles. In : B. Laks, M. Plénat (éds), *De Natura Sonorum. Essais de phonologie*. Saint-Denis : Presses Universitaires de Vincennes, 143-172.
- PLÉNAT M. (1997). Morphophonologie des dérivés en *-Vche*. *Recherches linguistiques de Vincennes* 26, 113-150.

- PLÉNAT M. (2000). Quelques thèmes de recherche actuels en morphophonologie française. *Cahiers de lexicologie* 77, 27-62.
- PLÉNAT M. (2008). Le thème L de l'adjectif et du nom. In : J. Durand, B. Habert, B. Laks (éds), *Actes du Congrès Mondial de Linguistique Française 2008*. Paris : Institut de Linguistique Française, 1613-1626.
- PLÉNAT M. (2009). Les contraintes de taille. In : B. Fradin, F. Kerleroux, M. Plénat (éds), *Aperçus de morphologie du français*. Saint-Denis : Presses Universitaires de Vincennes, 47-63.
- RASTIER F. (2005). Enjeux épistémologiques de la linguistique de corpus. In : G. Williams (éd.), *La linguistique de corpus*. Rennes : PU Rennes, 31-45.
- ROCHÉ M. (2009). Un ou deux suffixes ? Une ou deux suffixations ? In : B. Fradin, F. Kerleroux, M. Plénat (éds), *Aperçus de morphologie du français*. Saint Denis : Presses Universitaires de Vincennes, 143-173.
- TEMPLE M. (1996). *Pour une sémantique des mots construits*. Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion.